

TABLEAU N° 82
LES GESTES ET LES POSTURES

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
<p align="center">-A- Epaule</p> <p>Epaule douloureuse simple (tendinopathie de la coiffe des rotateurs).</p> <p>Epaule enraidie succédant à une épaule douloureuse simple rebelle.</p>	<p align="center">7jours</p> <p align="center">90jours</p>	<p>Travaux comportant habituellement une charge musculaire élevée et prolongée de l'épaule en isométrie</p> <p>Travaux comportant habituellement des mouvements forcés et prolongés de l'épaule</p> <p>Travaux comportant habituellement des mouvements répétés de l'épaule. La répétitivité doit être supérieure ou égale à 3 mouvements par minute pendant une durée cumulative supérieure ou égale à une heure par journée de travail.</p>
<p align="center">-B- Coude</p> <p>Epicondylite.</p> <p>Epitrochléite.</p> <p>Hygromas : -hygroma aigu des bourses séreuses ou atteinte inflammatoire des tissus sous-cutanés des zones d'appui du coude ; -hygroma chronique des bourses séreuses.</p>	<p align="center">7jours</p> <p align="center">7jours</p> <p align="center">7jours</p> <p align="center">90jours</p>	<p>Travaux comportant habituellement des mouvements répétés de préhension ou d'extension de la main sur l'avant-bras ou de supination et de pronosupination. La répétitivité doit être supérieure ou égale à dix mouvements par minute pendant une durée cumulative supérieure ou égale à une heure par journée de travail.</p> <p>Travaux comportant habituellement des mouvements répétés d'adduction ou de flexion et de pronation de la main et du poignet ou des mouvements de supination et de pronosupination. La répétitivité doit être supérieure ou égale à dix mouvements par minute pendant une durée cumulative supérieure ou égale à une heure par journée de travail.</p> <p>Travaux comportant habituellement un appui prolongé sur la face postérieure du coude.</p> <p>Travaux comportant habituellement un appui prolongé sur la face postérieure du coude.</p>

Syndrome canalaire du nerf cubital au coude confirmé par une électromyographie.	90jours	Travaux comportant habituellement des mouvements répétés de flexion et d'extension du coude. ou de posture prolongée en flexion du coude La répétitivité doit être supérieure ou égale à dix mouvements par minute pendant une durée cumulative supérieure ou égale à une heure par journée de travail.
-C- Poignet –Main et doigt		
Tendinite.	7jours	-Travaux comportant de façon habituelle des mouvements répétés ou prolongés des tendons fléchisseurs ou extenseurs de la main et des doigts. La répétitivité doit être supérieure ou égale à 20 mouvements par minute pour les doigts et à 10 mouvements par minute pour les mains pendant une durée cumulative supérieure ou égale à une heure par journée de travail.
Ténosynovite.	7jours	
Syndromes canaux affirmés par l'examen clinique et confirmés par l'Electromyogramme : - Syndrome du Canal carpien - Syndrome de la loge de Guyon.	90 jours (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)	-Travaux comportant de façon habituelle, soit des mouvements répétés ou prolongés d'extension ou de flexion du poignet ou de préhension de la main, soit une pression prolongée ou répétée sur le talon de la main. La répétitivité doit être supérieure ou égale à 10 mouvements par minute pour les mains pendant une durée cumulée supérieure ou égale à une heure par journée de travail.
-D- GENOU		
Syndrome de compression du nerf sciatique poplité externe confirmé par une électromyographie.	7jours	Travaux comportant de manière habituelle une position accroupie prolongée.
Hygromas : -hygroma aigu des bourses séreuses ou atteinte inflammatoire des tissus sous-cutanés des zones d'appui du genou ;	7jours	Travaux comportant de manière habituelle un appui prolongé sur le genou.
hygroma chronique des bourses séreuses.	90jours	Travaux comportant de manière habituelle un appui prolongé sur le genou.
Tendinite sous-quadricipitale ou rotulienne.	7jours	Travaux comportant de manière habituelle des mouvements répétés d'extension ou de flexion prolongées du genou.
Tendinite de la patte d'oie.	7jours	Travaux comportant de manière habituelle des mouvements répétés d'extension ou de flexion prolongées du genou.
Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif confirmées par examens complémentaires, ou au cours de l'intervention curative, ainsi que leurs complications : fissuration ou rupture du ménisque.	2ans	Travaux comportant des efforts ou des ports de charges exécutés habituellement en position agenouillée ou accroupie .
-E- Cheville et pied		
Tendinite achilléenne.	7jours	Travaux comportant de façon habituelle des efforts pratiqués en station prolongée sur la pointe des pieds.